

Echange linguistique Espagne (Guadix) - Mai 2012

Lycée Porte de Normandie

Tél. 02 32 60 60 60

<http://lycees.ac-rouen.fr/porte-normandie/>

Madame, monsieur

En tant que professeur organisateur, je vous transmets ce document de présentation de l'échange avec l'Espagne auquel votre enfant est invité à participer. Cette année, c'est en effet au tour des élèves français de partir une semaine pour retrouver leur correspondant **à Guadix, près de Grenade**. Le voyage aura lieu **du mercredi 09 au mercredi 16 mai 2012**.

Cet échange linguistique se déroule dans le cadre d'une convention d'appariement qui lie depuis 2008 le lycée Porte de Normandie et l'IES ACCI de Guadix. S'agissant d'un voyage à l'étranger, il ne présente pas de caractère obligatoire, mais je vous saurai gré de me faire savoir rapidement si votre enfant reste inscrit à cet échange afin de proposer le cas échéant la place restée vacante. Ce séjour sera pour votre enfant l'occasion de pratiquer et vivre la langue espagnole dans le contexte de loin le plus favorable à sa pratique : celui de l'immersion dans un lycée, dans les familles et dans la vie quotidienne d'une petite ville d'Andalousie. Le transport se fera en avion et en autobus et l'échange verra se succéder des journées au lycée et des sorties culturelles. Vous trouverez ci-après le programme de l'échange.

Le prix maximum demandé aux familles est **de 260 euros**, pour un coût total estimé à 330 euros.

Le lycée va contribuer au financement de ce séjour et nous allons de notre côté solliciter le foyer du lycée et les différentes institutions susceptibles de nous financer : la municipalité de Verneuil, les fédérations de parents, les associations. Je vous invite de votre côté à entreprendre des démarches similaires auprès de votre commune (autre que Verneuil) ou auprès de votre comité d'entreprise, le cas échéant. Une attestation de participation sera établie suite à l'inscription de votre enfant.

A l'inscription, nous vous demandons la remise de 3 chèques pour effectuer rapidement la réservation de l'avion et des visites : **120 euros fin novembre, 80 euros fin janvier, 60 euros fin février**.

Nous vous saurions gré de nous retourner **pour le lundi 21 novembre** la confirmation de participation de votre enfant, le plan de paiement rempli et signé accompagné de 3 chèques (**cf. annexe 3**). Il est possible de régler en espèces en remettant le premier tiers directement au service de l'intendance (Mme Olivier).

Une réunion préparatoire se tiendra avant le départ, au lycée, pour répondre à vos questions. J'attire d'ores et déjà votre attention sur la nécessité pour votre enfant **d'être en possession de certains papiers obligatoires (cf annexe 1)**.

Remarque : les informations contenues dans ce document sont susceptibles de varier à la marge. Le programme proposé peut encore évoluer selon les souhaits de l'équipe pédagogique et les impératifs locaux. Consultez le site Internet du lycée pour connaître l'actualité concernant le voyage.

M. Martin professeur d'espagnol, Lycée Porte de Normandie - Contact : bruno.martin@ac-rouen.fr

Annexe 1 : programme et papiers nécessaires (page 2)

Annexe 2 : règlement (page 3)

Annexe 3 : confirmation de la participation et modalités de paiement (page 4)

Annexe 4 : plan de paiement

Annexe 1

Elèves et accompagnateurs

24 élèves de 1^{ère} du LGT ayant participé à l'accueil des espagnols en mai 2011 + 2 professeurs accompagnateurs

M. Martin, professeur d'espagnol

Mme Cohen, professeur d'espagnol

Dates et formule

Du mercredi 09 au mercredi 16 mai 2012

Moyen de transport : Avion (Paris – Málaga) + bus sur place

Logement et nourriture : famille d'accueil du correspondant

Tarif maximum : 260 euros TTC

Programme

Mercredi 09 mai

Vol Paris / Málaga : vol Easyjet à Roissy 06h55, arrivée à 09h30.

Visite du centre de Málaga : Alcazaba, maison natale de Picasso, centre

Soirée : trajet vers Guadix

Arrivée en famille vers 20h00

Jeudi 10/05

Journée au lycée ACCI – visite du village

Vendredi 11/05

Journée à Grenade : Matin : Alhambra – Après-midi : atelier Calligraphie et soirée Albaycín – Guadix (21h00)

Samedi 12/05

Journée sur la côte d'Almería : les serres, marché et centre d'Almería - le cap de Gata (21h00)

Dimanche 13/05

Familles

Lundi 14/05

Journée à Cordoue : visite guidée de la mosquée cathédrale / vieux Cordoue

Mardi 15/05

Journée au lycée ACCI – repas de fin de séjour

Mercredi 16/05

Guadix (07h00)->Málaga (10h10)->Paris (12h50)-> Verneuil (16h00)

Ce tarif comprend :

Les transports en avion et en autobus

Le prix des visites sur place

L'assurance multirisque

Le repas au restaurant du 15/05

Ce tarif ne comprend pas

Le pique-nique pour le trajet d'aller

L'argent de poche

Documents nécessaires

1. Carte européenne d'Assurance Maladie de moins d'un an : adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie ou connectez-vous au site ameli.fr.
2. Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs : faites-en la demande en mairie.
3. Attestation d'Assurance Responsabilité Civile, Accidents et Rapatriement (compagnie d'assurance)
4. Photocopie RECTO-VERSO de la carte d'identité en cours de validité.

Annexe 2

Conditions de participation

L'inscription au voyage est définitive et les montants versés ne seront pas remboursés sauf cas de force majeure dûment justifié : raison médicale, décès, convocation officielle imprévue à l'inscription nécessitant la présence de l'élève.

Formalités administratives

Pour les voyages à l'étranger, **la carte d'identité** est obligatoire.

Il appartient aux ressortissants d'autres pays de signaler leur nationalité au lycée afin que l'on puisse les informer à l'inscription des formalités nécessaires pour effectuer le voyage.

Par ailleurs, afin de pouvoir sortir du territoire seuls ou accompagnés d'une tierce personne, les mineurs doivent disposer, en plus, **de l'autorisation de sortie de territoire français** en cours de validité, délivrée par le commissariat de police ou à défaut par la mairie.

Les élèves devront se munir **d'une carte européenne d'assurance maladie** pour le remboursement des soins médicaux à l'étranger. Pour obtenir votre carte, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins un mois avant votre départ.

Les élèves doivent également fournir une **attestation d'assurance en responsabilité civile et dommages**.

Bagages

Une notice d'information sera remise avant le départ concernant le voyage en avion.

Site à consulter : <http://www.aeroport.fr/passager/surete-et-securite.php>

Comportement et discipline

Les participants doivent se comporter en toute occasion avec courtoisie et respect des usages locaux et des consignes des accompagnateurs et des familles. Une bonne conduite au sein de la famille, du lycée et des lieux visités, ainsi qu'une tenue vestimentaire correcte sont exigées.

L'équipe enseignante se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un participant et de le renvoyer si son comportement est jugé incompatible avec le bien être du reste du groupe.

Dans ces cas, les frais de rapatriement, de justice, de téléphone, d'accompagnement ou tout autre frais supplémentaire seront à la charge des parents. Il en va de même des retours anticipés pour convenances personnelles.

Pour le bon fonctionnement du séjour, les élèves, même majeurs, sont tenus de se conformer au programme communiqué en annexe 1 et aux horaires qui vont en découler. Ils pourront bénéficier de temps de quartiers libres lors des visites selon une autorisation parentale signée avant le départ. Lors des journées passées au lycée ACCI, ils seront soumis au règlement intérieur de l'établissement. Le reste du temps, les élèves seront sous la responsabilité de la famille du correspondant et devront respecter les horaires et les règles de la maison qui lui seront fixées.

Annexe 3

Nous demandons à l'inscription **la remise de trois chèques qui seront débités fin novembre, fin janvier et fin février.**

Le document est à remettre à M. Martin **le lundi 21 novembre 2011** en y joignant les 3 chèques sous enveloppe à l'ordre de *l'Agent comptable du lycée Porte de Normandie*. Pour faciliter le traitement, **merci de préciser au dos du chèque le nom et prénom de l'élève.**

.....

Echange Guadix - 09 au 16 mai 2012 - Lycée Porte de Normandie

Je, soussigné.....

confirme la participation de.....à l'échange et en accepte les conditions d'organisation présentées ci-dessus.

Date et signature du représentant légal

Adresse :

N° de téléphone :

Courrier électronique :

Annexe 4



lycée général et
technologique

Porte de Normandie

M.

Tél :(domicile)

.....(travail)

service intendance

Dossier suivi par :

Renée OLIVIER

Téléphone :

02 32 60 60 88

Fax :

03 32 60 60 85

Mail :

@ac-rouen.fr

Objet : PLAN DE PAIEMENT

Je soussigné(e), M.....père ou mère de l'élève.....
m'engage à régler le voyage de mon fils / ma fille comme suit :

Voyage en Espagne Mai 2012

830 chemin des Poissonniers
27130 Verneuil sur Avre

Prix total du Voyage

260,00 € Environ

	↳120,00 € le	30 /11/2011	chèque N°
	↳80,00 € le	27 /01/2012	chèque N°
	↳60,00 € le	07/03/2012	chèque N°

Suite à différentes actions mises en place pour faire baisser le coût du voyage, il est possible que le 3^{ème} Versement vous soit rendu ou échangé contre un moins élevé.

Règlement :

Par chèques, qui sont à fournir à l'inscription. Ils seront encaissés aux dates ci-dessus. (datés du jour de l'émission). Chèques à établir à l'ordre de : l'Agent comptable du lycée Porte de Normandie.

L'Agent Comptable

Bon pour accord, Date et signature